

COMPTES RENDUS

➤ **Renouvellement du Conseil d'administration (CA)**

Découlant de l'application des nouveaux statuts de la SEE approuvés par le ministère de l'Intérieur, le nombre d'administrateurs de la SEE a été réduit à 18 personnes, dont trois de droit (anciens présidents et président du Comité scientifique et technique).

Après avoir procédé à l'appel à candidatures puis à l'élection des nouveaux administrateurs, le CA a donc été complètement renouvelé et a tenu sa première réunion le 2 juin 2022. Pendant cette réunion, le Bureau a été constitué et François Gerin reconduit dans les fonctions de président de la SEE. Pour compléter la réforme des statuts, un Règlement intérieur a été adopté et soumis à l'Administration pour accord.

La liste des administrateurs s'établit désormais ainsi :

- Philippe ADAM (CIGRE)
- Alain BRAVO (ancien président)
- Jacques CLAVERIE (SEE Ouest)
- Suzanne DEBAILLE (SEE)
- Olivier DEVAUX (INSA Lyon)
- Paul FRIEDEL (ancien président)
- François GERIN (SEE), président
- Jacques HORVILLEUR (SEE)
- Claire LAJOIE-MAZENC (SEE)
- Patrick LECLERC (SEE AURA)
- Jacques LEVET (FIEEC)
- Pierre MALLET (ENEDIS)
- Patrick PANDELE (TotalEnergies)
- Marc PETIT (président du CST)
- Claude RICHARD (EDF)
- Philippe TAILHADES (GIMELEC)
- Bogdan VULTURESCU (SNCF)
- Georges ZISSIS (SEE Occitanie)

➤ **Journée SEE – 24/06/2022**

Comme de coutume, la fin juin a été marquée par une journée de travail autour des thèmes et activités de la SEE, clôturée par l'Assemblée générale (AG) de l'association :

- Réunion des Groupes régionaux (GR) et Comités techniques (CT)

La matinée qui précède l'AG de la SEE est traditionnellement l'opportunité d'une rencontre avec les Comités techniques et les Groupes régionaux pour un bilan et une ouverture sur les actions à venir. Cette année, les discussions ont porté sur le rôle que va jouer la SEE pour devenir un référent du domaine de l'électricité pour accompagner les besoins du pays liés à la transition énergétique, et du domaine de la transition numérique en renforçant son attrait comme lieu de rencontre, d'échanges et de réflexions sur des thèmes stratégiques. Dans cette perspective, la SEE souhaite élargir ses actions vers les jeunes, notamment pour stimuler leur éveil aux métiers actuels et futurs et favoriser la transmission des expertises afin de valoriser les utilisations et le rôle croissant de l'électricité et de susciter des vocations. Avec la relance du Conseil scientifique et technique, organe d'éclairage des choix pour ses activités, en s'appuyant sur les Comités techniques en lien avec les Groupes régionaux et en bénéficiant des vecteurs de publication que constituent REE, 3EI et son nouveau site, la SEE compte être encore plus présente sur les sujets ou les thèmes d'avenir.

- Conférence invitée

La première partie de l'après-midi a été consacrée à une Conférence intitulée : *Quel futur énergétique 2050 ?* par Jean-Hervé Lorenzi, du Cercle des économistes, et Alain Villemeur, tous deux experts réputés des questions énergétiques. M. Lorenzi étant retenu par la préparation d'un événement mondial important, c'est M. Villemeur qui donna cette présentation.

Partant du constat que les taux de croissance sont un peu partout en baisse dans le monde industrialisé et tablant les prochaines années sur une croissance modérée mais pérenne de l'économie, l'étude présentée propose un scénario très ambitieux en ce qui concerne la part de l'électricité dans la consommation d'énergie en 2050 qui va au-delà des prévisions de l'étude « RTE Futur énergétique 2050 » (915 TWh annuels vs 645 TWh pour RTE). Cette présentation qui prévoit donc un quasi doublement de la production d'électricité à horizon 2050, suscita de nombreuses questions-réponses de la part d'un auditoire réparti entre l'amphithéâtre de l'Espace Hamelin et les participants en mode virtuel.

- Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale de la SEE a permis aux adhérents présents de faire un tour d'horizon complet des activités passées et à venir entreprises au sein de l'association (comités techniques, groupes régionaux) tant en ce qui concerne les manifestations (congrès, conférences, soirées-débat, webinaires) que les publications (REE et 3 EI).

Les principaux points à souligner tels que présentés par le président en conclusion de l'assemblée générale sont les suivants :

- si la situation financière de l'association est pour l'instant sécurisée (l'année 2021 se traduit par un solde légèrement positif) grâce au Congrès Jicable notamment et de nombreuses autres manifestations en 2021, Il faut redoubler d'effort pour 2022, année moins propice aux congrès et conférences ;
- on note une décroissance lente mais régulière des adhésions individuelles et des abonnements à nos publications, c'est un souci auquel il faudra remédier rapidement ;
- devant l'attrition du lectorat de la REE, revue pourtant saluée pour sa qualité, un groupe de réflexion a été constitué en vue d'une refonte de la ligne éditoriale et des modalités de publication de la revue, en lien avec les principaux partenaires de la SEE ;
- des conventions ont été conclues avec de nouveaux partenaires (notamment avec Cigre) laissant espérer de nouvelles recettes et un élargissement de la base des adhérents à la SEE ;
- pour tenir compte de l'inflation, le vote d'une résolution a entériné l'augmentation du montant des cotisations (stable depuis plusieurs années) de quelques pourcents à partir de 2023.

**Ampère
200 ans**



- La commémoration « Ampère 200 ans » arrive bientôt à son terme.

Rappelons que cette belle initiative conjointe de la SEE et de la SAAMA ¹ a débuté à Lyon en janvier 2020 par une soirée avec la maire du 2^{ème} arrondissement de Lyon à l'École ESME Sudria, suivie en février par une séance grand public de l'Académie des Sciences, délocalisée à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon et associée à des conférences à l'ENS-Lyon

¹ SAAMA : Société des Amis d'André-Marie Ampère

L'actualité la plus récente de cette commémoration a été l'organisation par le Musée Ampère d'un **week-end festif** pour tout public les 4 et 5 juin 2022, destiné à clôturer les manifestations du bicentenaire des découvertes d'Ampère. La SAAMA et les associations de Poleymieux-au-Mont d'or ont proposé à cette occasion de nombreuses activités ludiques et culturelles pour petits et grands avec des animations théâtrales sur la période de la Révolution, associées à des ateliers de présentation du combat à l'arme blanche et des séances de dédicaces par l'auteur de l'ouvrage : Je suis... André-Marie Ampère.

Le clou de ce week-end a été la pièce de théâtre retraçant la vie d'Ampère présentée sur les 2 jours ; pendant près de deux heures et devant une salle pleine, les troupes de théâtre de Poleymieux-au-Mont d'or et de Curis ont raconté Ampère, l'enfant du pays resté attaché au village de son enfance : un plein succès !

Et bien sûr la visite du musée Ampère, qui ouvre ses portes, pour la seconde année, sur une plage étendue de la période estivale (du 18 juin au 11 septembre), était du programme ! Toutes les informations sont disponibles sur le site **ampere200ans.fr** ou sur le site du musée **ampere-musee.fr** où vous pourrez voir ou revoir toutes ces manifestations.

Ampère 200 ans doit se clore à l'automne 2022, la situation sanitaire ayant conduit à prolonger l'opération à de nombreuses reprises. Lyon accueillera le 5 octobre une « **Journée Ampère 200 ans** » Le programme de cette journée symbolique prévoit :

- le matin : « Ampère, sa vie et son passé lyonnais », les lieux qu'Ampère a fréquentés seront évoqués sous forme d'une promenade découverte dans les rues de Lyon ;
- l'après-midi, une série de conférences « Ampère et l'électricité aujourd'hui et demain » dans le grand salon de la Préfecture, sous l'égide de monsieur le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes, dont une conférence sur les lasers ultra puissants par Gérard Mourou, prix Nobel de physique 2018, parrain d'Ampère 200 ans.

Bernard Pallandre (SAAMA) & Patrick Leclerc (SEE)

